

Organisme enregistré sous le n°54 86 01174 86
auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine
- cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat -
ODPC n°2592

PROGRAMME DE FORMATION PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS A L'ACTIVITÉ PHYSIQUE SANITAIRE ET SOCIAL (PRAP 2S ALM)

Objectifs :

Compétence 1 : Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement

- ❖ Connaître les risques liés à son activité ou à son métier
- ❖ Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention

Compétence 2 : Observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.

- ❖ Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- ❖ Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

Compétence 3 : Participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention.

- ❖ Proposer des améliorations de sa situation de travail
- ❖ Faire remonter l'information aux personnes concernées.
- ❖ Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

Compétence 4 : Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

- ❖ Identifier les enjeux d'un accompagnement
- ❖ Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- ❖ Analyser la situation d'accompagnement
- ❖ Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
- ❖ Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi.

Programme :

Organisation d'une rencontre préalable dans l'établissement avec un responsable afin d'étudier l'environnement et les risques (recommandée)

Séquence 1 - Enjeux de la prévention et risques du travail

- ❖ LES ACCIDENTS ET ACCIDENTS DU TRAVAIL, Notions d'accident du travail, maladie professionnelle, risques Comportements et les conséquences des AT et MP.
- ❖ L'ACTIVITE PHYSIQUE DANS UNE SITUATION DE TRAVAIL, Notion de situation de travail et d'activité physique, Mettre en place une méthode d'analyse des situations de travail.

Séquence 2 - Fonctionnement et limites du corps humain

- ❖ NOTIONS ELEMENTAIRES D'ANATOMIE, Localiser les différents éléments de l'anatomie, Identifier les dommages et leurs conséquences, Evaluer les facteurs de risques.



- ❖ *PREVENTION DES ACCIDENTS, Déterminer les différentes sollicitations liées à son activité, Connaitre les caractéristiques et les déterminants de l'activité physique, Analyser les dommages potentiels et les caractéristiques liées à l'activité.*
- ❖ *Utilisation de grille d'observation permettant d'observer puis analyser une séquence de travail afin de déterminer les actions représentant un danger pour le soignant et le patient.*

Séquence 3 - Observation, description et analyse de sa situation de travail

- ❖ *APPLICATIONS PRATIQUES, Etude du poste de travail et des pistes d'amélioration, Plan d'action pour mettre en œuvre les aménagements souhaités.*

Séquence 4 - Participation à la maîtrise du risque (principes d'économie d'effort et de sécurité physique appliqués à l'aide à la mobilité réduite des personnes

- ❖ *EXPOSE PAR LES PARTICIPANTS DE SITUATIONS COMPLEXES ET RÉFLEXIONS SUR DES SOLUTIONS INADAPTATION, Solutions d'adaptation des différentes techniques de mobilisation, applications des règles de base pour limiter les risques, éviter le répétitif dans ses gestes ou postures contraignantes, argumenter sur la nécessité d'adapter sa méthode de travail.*
- ❖ *Utiliser les aides techniques de l'établissement dans l'action de mobilisation des Résidents*
- ❖ *Solliciter l'autonomie du patient en appliquant les bases de l'aide à la mobilité*

Durée : 28 heures

Prix : 2 000,00 €

Public : Personnels de la santé et du secteur médico-social

Prérequis : Aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation PRAP 2S.

Moyens pédagogiques :

L'ensemble du matériel pédagogique est fourni par le prestataire de formation (matériel de projection, supports pédagogiques, et documents pour les stagiaires...)

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique :

- ❖ *Active et participative*
- ❖ *Evaluation des pratiques pré-stage (questionnaire)*
- ❖ *Exposés*
- ❖ *Travaux pratique*
- ❖ *Exposé par les participants de situations complexes et réflexion sur les solutions d'adaptation des différentes techniques de mobilisation.*
- ❖ *Outils et aides techniques utilisés dans le centre demandeur de la formation.*
- ❖ *Outils et aides techniques présentés par le formateur.*
- ❖ *Livret pédagogique des principes de manutention et livret de fin de formation illustré par les photographies réalisées pendant la formation*

Modalités de suivi :

En début de formation - Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.

En cours de formation - Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.



Bilan de fin de formation - Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.

Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.

Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque participant

Validation :

Certification : Deux épreuves certificatives

Domaine de Compétences 1- 2 - 3 : La candidat est évalué sur sa capacité à observer et à analyser une situation de travail pour apporter des axes d'amélioration.

Domaine de Compétence 4 : Le candidat tirera au sort un cas pratique visant à accompagner la mobilité d'une personne aidée. Il lui est demandé de mettre en oeuvre une réponse adaptée, avec ou sans aide technique, sécurisante pour l'accompagnant et la personne aidée. Le candidat disposera de 10 min de mises en situation d'accompagnement et de justifications, puis 5 min seront consacrées aux échanges avec l'auditoire.

Chaque participant se verra délivrer :

- ❖ Une attestation de fin de formation, avec la validation des objectifs.
- ❖ **CERTIFICAT d'ACTEUR PREVENTION PRAP2S, délivré par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS, d'une validité de 24 mois.**

Formateur apte à réaliser l'ADF :

- ❖ *Ambulancier SMUR pendant 27 ans*
- ❖ *Enseignant Responsable encadrement IFA pendant 11 ans*
- ❖ **Titre de Formateur PRAP2S certifié par L'INRS**
- ❖ *Diplôme Universitaire de Pédagogie des sciences de la santé*
- ❖ *Formateur AFGSU*
- ❖ *Formation continue hospitalière : Aides soignants, IDE, IADE, Manipulateurs radio, techniciens de laboratoire, Ambulanciers SMUR....*
- ❖ *Perfectionnement à l'urgence des ambulanciers privés*
- ❖ *Mise en place de tutorat et suivi des stagiaires*

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.

Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr

